



Association Départementale

Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**

Emploi Formation - Ateliers d'insertion

BILAN D'ACTIVITÉ 2017

DISPOSITIF DE PREPARATION A LA SORTIE DE MAISON D'ARRET

- DPSMA -

Janvier 2018

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE ET DU DISPOSITIF DPSMA	3
2. SITUATION DES MENAGES A L'ENTREE DU DISPOSITIF	4
a) Ages des personnes qui ont intégré le dispositif	4
b) Situation familiale	5
c) Origine géographique	5
d) Ressources à l'entrée du dispositif	6
3. DESCRIPTIF DES MENAGES A LA SORTIE DU DISPOSITIF	7
a) Durée de l'accompagnement	7
b) Les ressources à la sortie	7
c) L'hébergement ou le logement à la sortie	8
d) Les accompagnements à la recherche	9
4. EVENEMENT MARQUANT ET PERSPECTIVES	10

1. PRESENTATION DU POLE et du DISPOSITIF DPSMA

Le pôle **LOGEMENT-HÉBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN (77 places)
- ▶ Une maison relais (25 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Une structure d'hébergement d'urgence Hybritel (54 places)
- ▶ Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement (ASRL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)
- ▶ L'intermédiation des logements des Programmes Sociaux Thématiques
- ▶ Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ La formation sur les dispositifs DALO/DAHO
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO

ADALEA gère aussi :

- Une action visant la **préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)**

Le Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt s'adresse aux personnes détenues proches de la fin de peine qui met en œuvre un mode de prise en charge spécifique qui favorise une dynamique de projet personnalisé et qui permet à la personne détenue de retrouver ses capacités de choix et d'action.

Les objectifs principaux sont de :

- Donner aux personnes détenues un maximum d'informations sur leurs droits et sur les solutions concrètes qui leur sont accessibles pour résoudre les problèmes qu'elles pensent rencontrer à leur libération.
- Permettre aux détenus d'élaborer un projet concret (emploi, logement, formation).

Pour y parvenir, l'association met à la disposition du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, dans le cadre d'une convention partenariale, une conseillère logement de la Boutique Logement, œuvrant dans le cadre du DPSMA, qui :

- Prépare la sortie des personnes incarcérées à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc sur le volet du logement
- Accompagne les personnes qui le souhaitent dans leur recherche et met en œuvre les conditions favorisant un accès au logement durable
- Mobilise tous les dispositifs destinés à favoriser le maintien ou l'accès au logement.

Concrètement, cette préparation se traduit par :

- Des entretiens entre la conseillère logement et le détenu,
- La coordination par la Direction du SPIP de tous les partenaires présents au sein du dispositif afin d'examiner la situation pénale, sociale et familiale des personnes détenues rencontrées.

2. SITUATION DES MENAGES A L'ENTREE DU DISPOSITIF

133 personnes ont été présentes au sein du dispositif au cours de l'année 2017 dont :

- 89 personnes qui ont intégré le dispositif au cours de l'année (102 en 2016).
- 104 personnes qui ont quitté le dispositif au cours de l'année (94 en 2016).
- 29 personnes qui étaient encore présentes au 31 décembre 2017.

290 entretiens physiques ont été réalisés sur 46 permanences d'une demi-journée en 2017.



Le nombre de personnes rencontrées qui avait quasiment doublé en deux ans se maintient aujourd'hui sur ce rythme.

Les Conseillers SPIP milieu fermé connaissent bien le dispositif et l'utilisent comme un processus important pour préparer au mieux la sortie des détenus et éviter autant possible la récidive et le retour en incarcération.

a. Ages des personnes qui ont intégré le dispositif

	2016		2017	
	Personnes	%	Personnes	%
18-25 ans	30	22.4%	28	21%
26-35 ans	50	37.3%	45	34%
36-45 ans	34	25.4%	37	28%
46-55 ans	18	13.4%	20	15%
56-65 ans	2	1.5%	2	1%
Plus de 65 ans	0	0%	1	1%
TOTAL	132	100%	133	100%

Tout comme en 2016, on constate toujours une part importante du public âgé de – 35 ans qui représente 55% des personnes accueillies.

3 personnes de plus de 56 ans ont été accompagnées dont 1 de plus de 65 ans.

b. Situation familiale

	2016		2017	
	Ménages	%	Ménages	%
Isolé	58	43.3%	53	39,8%
Isolé + 1 enfant	25	18.6%	21	15,8%
Isolé + 2 enfants	22	16.5%	15	11,3%
Isolé + 3 enfants	6	4.5%	7	5,3%
Isolé + 4 et plus	6	4.5%	8	6%
Couple	8	6%	11	8,3%
Couple + 1 enfant	3	2.2%	8	6%
Couple + 2 enfants	4	3%	4	2,9%
Couple + 3 enfants	1	0.7%	3	2,3%
Couple + 4 et plus	1	0.7%	3	2,3%
TOTAL	134	100%	133	100%

La part des personnes isolées, avec ou sans enfants, a diminué de 10% (de 87.5% en 2016 nous sommes à 78% cette année) au profit des personnes en couple. La part des familles monoparentales reste stable 38.40% en 2017 (39.6 % en 2016).

On observe également une augmentation des personnes en situation de famille nombreuse (16% contre 10.5% en 2016)

Comme indiqué les années précédentes, les solutions de sorties pour les personnes isolées restent difficiles, de par le manque de petits logements disponibles, que ce soit dans le cadre de l'accès au logement social comme celui aux dispositifs d'hébergement dans le cadre du SIAO.

Pour les hommes seuls avec enfants, il s'agit principalement de situations de droits de visite et d'hébergement sans ressources complémentaires. Il peut alors être difficile d'accéder à un logement adapté à l'accueil des enfants.

c. Origine géographique

	2016		2017	
	Ménages	%	Ménages	%
Saint Briec	35	26.1%	39	29,3%
Saint Briec Agglomération	19	14.2%	19	14,3%
CIDERAL	6	4.5%	4	3%
Autres dans le département 22	63	47%	63	47,4%
Autres départements	11	8.2%	8	6%
TOTAL	134	100%	133	100%

La part des personnes issues de Saint Briec est en hausse (5.2% en 2015, 26% en 2016 et 29% en 2017).

Plus de 43 % du public est du territoire de Saint Briec Armor Agglomération qui reste un territoire très tendu en termes d'accès au logement social (petits logements) ou à l'hébergement (liste d'attente).

d. Ressources à l'entrée dans le dispositif

Nature des ressources

	2016		2017	
	Ménages	%	Ménages	%
RSA socle	46	34.2%	42	31,6%
RSA + salaire	4	3%	2	1,5%
Salaire	22	16.5%	22	16,5%
Chômage indemnisé	16	12%	16	12%
Indemnités journalières	1	0.7%	3	2,3%
Pension Invalidité	-	-	-	-
AAH	11	8.2%	9	6,8%
Indemnités de stage	7	5.2%	7	5,3%
Retraite	1	0.7%	1	0,7%
Sans ressource	24	18%	30	22,6%
Autres ressources	2	1.5%	1	0,7%
TOTAL	134	100%	133	100%

Montant des ressources

	2016		2017	
	Ménages	%	Ménages	%
Sans ressource	24	18%	30	22,6%
Moins de 300 €	1	0.7%	3	2,3%
De 300 à 600 €	59	44%	53	39,8%
De 600 à 1 000 €	30	22.3%	28	21%
Plus de 1 000 €	20	15%	19	14,3%
TOTAL	134	100%	133	100%

On peut observer une augmentation du nombre de personnes sans ressources cette année : 30 personnes (dont 13 jeunes de – 25 ans) sont dans cette situation contre 24 en 2016. L'absence de droits liée à l'âge est donc l'une des raisons de l'absence de ressources mais pas la principale. On peut donc s'interroger sur le nombre conséquent de personnes n'ouvrant pas leurs droits avant leur incarcération.

Le nombre de personnes percevant des ressources en lien avec l'emploi reste lui stable.

Tout comme en 2016, les faibles ressources restent dominantes pour le public : 64.7% ont moins de 600 € par mois cette année, 62,2% en 2016.

Ces situations rendent très difficile toute démarche de recherche de logement pour la sortie. Afin d'aider ces personnes le jour où elles sont sortantes, une demande d'hébergement à caractère prioritaire est très souvent faite (sous réserve de l'adhésion de la personne à l'accompagnement pouvant être proposé).

3. DESCRIPTIF DES MÉNAGES À LA SORTIE DU DISPOSITIF

104 personnes ont quitté le dispositif au cours de l'année (94 en 2016)

a) Durée de l'accompagnement

	2016		2017	
	Ménages	%	Ménages	%
Moins d'un mois	11	11.7%	7	6,7%
De 1 à 3 mois	31	33%	28	26,9%
De 3 à 6 mois	24	25.5%	30	28,9%
De 6 à 9 mois	23	24.5%	23	22,1%
De 9 à 12 mois	3	3.2%	5	4,8%
Plus de 12 mois	2	2.1%	11	10,6%
TOTAL	94	100%	104	100%

Il reste difficile de faire accéder des personnes incarcérées pour des peines courtes à une solution d'hébergement en sortie compte tenu des délais d'attribution SIAO. Ces personnes ont été pour la plupart orientées vers l'urgence (115) avant une attribution SIAO.

A ce titre on peut noter une augmentation dans la durée de l'accompagnement cette année avec plus de 15% de suivi de plus de 9 mois (contre 5.3% en 2016).

b) Les ressources à la sortie

Nature des ressources

	2016		2017	
	Ménages	%	Ménages	%
RSA socle	34	36.2%	33	31,8%
RSA + salaire	0	0%	-	-
Contrat aidé (CAV, CAE)	2	2.1%	-	-
Chômage indemnisé	23	24.5%	19	18,3%
Indemnités journalières	0	0%	-	-
Pension Invalidité	1	1%	-	-
AAH	8	8.6%	7	6,7%
Indemnités de stage	1	1%	2	1,9%
Salaire	4	4.3%	4	3,8%
Retraite	1	1%	1	1%
Sans ressource	20	21.3%	38	36,5%
Autres ressources	0	0%	-	-
TOTAL	94	100%	104	100%

Montant des ressources

	2016		2017	
	Ménages	%	Ménages	%
Sans ressources	20	21.3%	38	36,5%
Moins de 300 €	0	0%	-	-
De 300 à 600 €	43	45.6%	37	35,6%
De 600 à 1 000 €	23	24.5%	24	23,1%
Plus de 1 000 €	8	8.6%	5	4,8%
TOTAL	94	100%	104	100%

La part des personnes sans ressources en sortie de dispositif a également augmenté et même nettement avec 36.5% des ménages concernés cette année (contre 21% l'année passée). Cette augmentation s'explique par le nombre de sorties du dispositif en transfert de maison d'arrêt et où la réouverture de droits sera travaillée pour la sortie d'incarcération.

c) L'hébergement ou le logement à la sortie

	2016		2017	
	Ménages	%	Ménages	%
Sortie vers le logement				
-> parc privé	20	21.3%	-	-
-> parc public	-	-	18	17,3%
Accueil en Maison Relais	-	-	-	-
Accès au dispositif de sous location	1	1%	-	-
Sortie vers de l'hébergement				
Accueil autre CHRS - ALT- Places de Stabilisation	16	17%	15	14,4%
Hébergement chez un Tiers ou en famille	31	32.9%	29	27,9%
transfert vers autre Maison d'arrêt	10	10.6%	26	25%
Autre	8	8.6%	5*	4,8%
Situation inconnue	8	8.6%	11	10,6%
TOTAL	94	100%	104	100%

*Autres :1 personne en départ pour l'étranger et 4 personnes pour qui l'accompagnement s'est interrompu car les personnes sont en attente d'un procès d'assises avec qui le travail pourrait reprendre selon la condamnation.

Cette année nous passons du tout au tout en termes de sortie vers le logement avec de 0 ménage à 18 cette année accédant au parc public et de 20 à 0 ménage accédant au parc privé.

Il s'agit principalement de personnes qui étaient locataires avant l'incarcération et qui ont pu maintenir ce logement par un accompagnement au maintien en logement avec notamment le paiement du loyer.

L'accès à des dispositifs d'hébergement de type CHRS, ALT... concerne peu de personnes (14.4%) : cela reste très difficile de faire correspondre une place d'hébergement avec une date de sortie d'incarcération. La place créée sur les logements temporaires peut représenter le moyen d'y parvenir pour les personnes qui en bénéficient.

La part des détenus transférés vers d'autres maisons d'arrêt ou centres de détention est en hausse et concerne aujourd'hui un quart des personnes sorties (10% des personnes en 2016). Nous avons eu des contacts avec les CPIP de ces établissements afin de maintenir le suivi de leur demande SIAO.

d) Les accompagnements à la recherche

ACCOMPAGNEMENTS A LA RECHERCHE		
	2016	2017
Entretiens physiques	265	290
Entretiens téléphoniques	85	82
Concertations	217	241
Courriers	40	25
Passage en CUA	26	17
Prospections logements	20	11

Les entretiens téléphoniques, effectués en dehors des temps de permanence, consistent en des contacts avec les partenaires sociaux et des bailleurs, propriétaires actuels ou futurs des détenus.

Cette année, il y a eu une nette augmentation du nombre d'entretiens physiques réalisés : 25 supplémentaires réalisés sur l'année sur le même temps de permanence. Idem pour le nombre de concertations réalisées (241 pour 217).

La baisse des ressources, voire l'absence de celles-ci, n'a pas permis cette année de faire autant de prospections logements. Le nombre conséquent de changement de maison d'arrêt a également joué sur ces chiffres en nécessitant un passage de relais sur la situation.

4. EVENEMENT MARQUANT et PERSPECTIVES

L'année dernière, nous annonçons la volonté et perspective de signer deux conventions en 2017, l'une portant sur la poursuite du DPSMA, l'autre sur la mise en œuvre d'un logement « Sas ».

Nous présentons également le témoignage ci-dessous qui mettait en lumière les difficultés d'accès à des solutions d'hébergement au moment de la sortie.

« Je m'appelle J.M, j'ai été incarcéré fin septembre 2016 pour 3 mois (première incarcération et la dernière). Quand je suis arrivé, j'ai eu un entretien avec Mme Y. Elle m'a dit qu'elle allait me suivre comme une assistante sociale, elle m'a posé des questions sur mon logement, je lui ai dit que j'avais un logement HLM à Quintin mais que j'avais des dettes de loyer et que je ne pensais pas que j'allais pouvoir garder ce logement. Elle m'a proposé de voir une personne qui vient à la maison d'arrêt et aide les détenus concernant leur logement. J'ai rencontré Mme P. d'ADALEA qui m'a écouté et après m'a dit qu'elle allait contacter les HLM pour savoir où en était l'expulsion car on m'avait dit que j'allais être expulsé. Je l'ai revu 8 jours après et elle m'a dit que mon logement allait être repris par les HLM. En même temps, je ne voulais plus de ce logement car situé trop loin d'un travail, je comptais de toute façon quitter Quintin. Comme je n'allais plus avoir de logement à la sortie, Mme P, m'a proposé de faire une demande de logement pour ma sortie, elle a fait mon dossier sur l'ordinateur et m'a dit qu'elle allait le suivre pendant que j'étais en prison.

Je suis sorti le 19 novembre, quelques jours avant ma sortie, j'ai revu Mme P qui m'a dit qu'elle n'avait pas de logement pour moi mais qu'il fallait que je l'appelle quand je serai sorti pour que ma demande continue. Je suis allée chez ma mère à la sortie et j'ai appelé Mme P. J'ai eu une proposition de logement à Loudéac que je n'ai pas pris car je voulais aller sur Lamballe pour le travail. J'ai revu Mme P à son bureau à Saint Briec, je ne suis plus chez ma mère, je suis au trait d'union dans l'attente d'un logement. Elle suit bien mon dossier, elle a appelé mon assistante sociale de Quintin pour trouver d'autres solutions

Mme P. est quelqu'un de très gentille, qui m'écoute et me donne des conseils. »



Cette perspective de logement « sas » a pu voir le jour en étant travaillée en concertation avec le SPIP 22, la maison d'arrêt, le SIAO 22 et la DDCS, notamment au regard de la circulaire interministérielle du 13 mai 2016 relative à la coordination entre les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) et les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

Ce logement permettant à des personnes sous main de justice d'éviter une « sortie sèche » (comprendre sans solution) une fois leur période d'incarcération terminée. Le logement est mis à disposition pour une période d'un mois renouvelable deux fois si la personne n'a pas reçu de proposition de logement et/ou d'hébergement.

Un accompagnement AVDL a pu être mis en place en complément afin d'appuyer la recherche d'un logement ou d'un hébergement adapté.

Pour faciliter la mise en place de cet accompagnement, la conseillère logement intervenant sur cet ALT intervient également sur le Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt et au sein de la structure relais SIAO d'Adalea.

Afin de travailler au mieux de manière commune les orientations vers ce logement, un outil d'évaluation commun a été réalisé cette année entre les services du SPIP et d'Adalea. Cet outil permet de voir à travers des critères objectifs quels profils correspondent à une orientation ALT.

Enfin, le partenariat a permis d'échanger sur les difficultés pouvant être observées lors de la sortie notamment au niveau du délai pour accéder à des ressources pour certaines personnes. Aussi, deux kits hygiènes vont être mis en place courant 2018 pour permettre aux personnes n'ayant aucune ressource d'arriver dans de bonnes conditions au sein du logement.